

**Conférence de presse Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)
De meilleures chances de formation pour les enfants et la jeunesse, Berne,
19.9.2005**

Places d'accueil extrafamiliales en complément de l'école : pour une meilleure égalité des chances, une meilleure formation et plus de croissance
par **Christine Egerszegi-Obrist**, conseillère nationale PRD – Seules les paroles prononcées font foi !

Les modes de vie et les valeurs d'une société évoluent. C'est pourquoi la politique doit mettre en place ou accompagner les conditions qui tiennent à la fois compte de la répartition des rôles selon l'image traditionnelle de la famille, mais aussi des formes modernes de la famille où les rôles se répartissent librement et individuellement entre la carrière professionnelle et les tâches familiales. Le PRD réclame, outre des conditions de travail plus flexibles et des allègements fiscaux pour les familles, un développement des structures d'accueil extrafamiliales complémentaires à l'école. Ce sont-là des investissements en l'avenir et qui étoffent l'attractivité de la Suisse comme place économique pour les entreprises. Ces derniers offrent des chances et permettent la croissance.

Le principe de base du nouveau droit matrimonial postule que chaque homme et chaque femme peut décider librement et en toute responsabilité individuelle ce qui lui convient le mieux parmi une multiplicité de possibilités, sous réserve bien sûr du bien être de la communauté conjugale. Mais ce principe libéral est souvent mis à mal dans la réalité en raison d'une mauvaise harmonisation du travail professionnel et de la famille.

Les femmes ont aujourd'hui les mêmes chances de formation que les hommes. Elles décident en toute liberté si elles veulent ou non des enfants et, le cas échéant, si elles se retirent complètement ou partiellement de la vie professionnelle durant une phase de priorités familiales. La forte régression du taux de natalité rend plus difficile à l'avenir le financement de nos assurances sociales et nous amènera d'ici quelques années à un manque cruel de main d'œuvre.

C'est pourquoi nous nous engageons depuis longtemps pour une meilleure harmonisation de la profession et de la famille. (Cf. la motion pour les temps bloqués). Il y a des femmes qui exercent une profession pour pouvoir utiliser ce qu'elles ont appris dans leur formation. Mais il y a aussi des femmes qui doivent exercer une profession, parce que leur famille a besoin de ce revenu. Toujours plus de professions ne permettent pas aux femmes de faire une coupure de plusieurs années, car elles perdent alors le contact avec l'évolution technologique rapide. Il s'agit donc de créer les conditions permettant aux femmes de concilier famille et profession sans hypothéquer la qualité de l'accompagnement et de l'éducation des enfants. La création de structures d'accueil extrafamiliales en complément à l'école (des places dans les crèches proches du domicile et du lieu de travail, avec des temps bloqués, des tables de midi et des écoles de jour) nous tient particulièrement à cœur, tout autant que l'aménagement de modèles de temps de travail flexible et la concrétisation (enfin !) d'allègements fiscaux pour les familles.

Nous répondons à celles et ceux qui seraient effrayés par les coûts de notre projet que des études économiques démontrent clairement que les dépenses publiques

consenties en faveur de ce type de mesures de soutien à la politique familiale rapportent trois à quatre fois plus en termes de bénéfices sociaux et économiques : les recettes fiscales augmentent, l'attractivité du lieu pour les entreprises croît, la consommation reçoit une incitation favorable et les caisses des assurances sociales reçoivent plus de contributions. Tout aussi important est le fait que les enfants profitent énormément des expériences qu'ils acquièrent de leur intégration dans un grand groupe et que les femmes disposant d'un bon acquis de formation professionnelle puissent mettre à profit leurs connaissances.

**Conférence de presse Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)
De meilleures chances de formation pour les enfants et la jeunesse, Berne,
19.9.2005**

C'est le moment de passer par la constitution fédérale !

par **Jacqueline Fehr**, conseillère nationale PS, vice-présidente de Pro Familia suisse
– Seules les paroles prononcées font foi !

À l'époque, l'accueil extrafamilial était une revendication des femmes de gauche. Puis, c'est devenu aussi une revendication des femmes de droite, soutenues par les milieux économiques. Aujourd'hui, c'est le LCH, organisation faîtière suisse des enseignant-e-s qui prend le volant en la matière, puisqu'il s'agit de formation. Cette évolution politique reflète l'évolution générale de cette problématique. Ces dernières années, le besoin de structures d'accueil extrafamiliales en complément de l'école s'est progressivement imposé partout en s'affranchissant des idéologies politiques.

Aujourd'hui, l'aspect de la formation est au centre de la démarche. Depuis, même les milieux les plus traditionalistes en conviennent : une bonne prise en charge de nos enfants en âge préscolaire et de bonnes structures d'accueil extrafamiliales en complément de l'école déploient un effet favorable sur l'égalité des chances et sur les succès scolaires des enfants et de la jeunesse. Et l'égalité des chances comme les succès scolaires sont des conditions requises importantes dans la perspective d'une carrière professionnelle réussie.

Nous disposons depuis plus de deux ans d'une législation fédérale sur des aides financières pour la création de places d'accueil extrafamiliales. Si nous pouvons constater que nous sommes sur la bonne voie, il reste néanmoins nécessaire de produire un nouvel effort. L'objectif doit être clarifié, ce qui implique maintenant un mandat de rang constitutionnel.

Notre revendication met en fait en discussion l'évolution future de l'école publique obligatoire. À l'image des pionniers de l'école publique obligatoire il y a 150 ans, nous, les membres de ce collectif, ne nous laisserons pas intimider par le fait qu'il faut de nouveaux moyens financiers importants. De toute manière, il est assez aisé de répondre à la question financière : nous financerons ces nouvelles prestations par des recettes fiscales supplémentaires et par les économies réalisées dans l'aide sociale et dans l'aide aux écoles spéciales. Plus d'égalité des chances pour les enfants et les succès scolaires qui en résulteront pour chacune et chacun – et pas seulement pour ceux qui sont favorisés par le destin – feront baisser de manière durable les dépenses sociales.

**Conférence de presse Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)
De meilleures chances de formation pour les enfants et la jeunesse, Berne,
19.9.2005**

Pour une palette complète de structures d'accueil extrafamiliales

par **Ruth Genner**, conseillère nationale et présidente du parti suisse des Verts,
Zurich – Seules les paroles prononcées font foi !

Depuis 1981 l'article sur l'égalité hommes-femmes est ancré dans la constitution fédérale. Cette disposition prescrit que les femmes et les hommes ont les mêmes droits s'agissant du travail professionnel et des obligations familiales. La réalité est tout autre : l'éducation des enfants et le ménage reste très largement l'apanage des femmes. Seule une minorité d'hommes exercent des tâches familiales à temps partiel. Il en résulte que les femmes sont engagées sur trois fronts parallèles : l'éducation des enfants, leur profession et le ménage.

Aujourd'hui, les femmes bénéficient d'une formation qualitativement équivalente à celle des hommes. Or, les exigences de la famille et des travaux ménagers font qu'elles manquent dans l'économie. Nombreuses sont les femmes travaillant à temps partiel pour pouvoir concilier leur profession et leur famille. La seule « reconnaissance » qu'on leur octroie et celle de se voir cantonner dans des emplois peu qualifiés à des salaires pouvant être jusqu'à 30% moins élevés que le standard. Pour que l'harmonisation de la famille et de la profession puisse enfin devenir une réalité, il est impératif de disposer d'une offre en structures d'accueil extrafamiliales pour les enfants qui soit bien aménagée, ciblée en fonction des besoins réels et d'une qualité élevée.

Une bonne offre de structures d'accueil extrafamiliales donne des chances aux familles avec enfants, des chances qu'on procure aux femmes et à leurs enfants. Considérant l'évolution de la société, les femmes ont toutes les raisons de ne pas quitter leur activité professionnelle, même en ayant des enfants, qu'ils s'agissent d'assurer leur existence matérielle du moment ou d'assurer leur prévoyance vieillesse dans le cas de décès anticipé de leur partenaire. La proportion des femmes exerçant une activité professionnelle n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 du siècle dernier. Durant les années considérées comme «années de procréation (entre 25 et 54 ans)» des femmes, la proportion des femmes exerçant une activité professionnelle est extraordinairement élevée puisqu'elle s'établit à presque 80%.

Dire oui aux structures d'accueil extrafamiliales signifie donner des chances aux enfants et à la famille, mais c'est aussi dire oui à une société moderne.

**Conférence de presse Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)
De meilleures chances de formation pour les enfants et la jeunesse, Berne,
19.9.2005**

par **Ursula Haller**, conseillère nationale, municipale en charge du département de la formation et du développement de la commune de Thoune - Seules les paroles prononcées font foi !

Comme responsable politique des écoles de la ville de Thoune, je suis heureuse et fière que nous ayons pu en août de cette année ouvrir notre première école de jour (« Tagesschule »). Malheureusement, sur les 2'500 communes du pays, seules 35 disposent aujourd'hui par exemple d'une école de jour, bien que tout le monde soit au courant du fait qu'il manque beaucoup de places d'accueil extrafamiliales pour les enfants, qui puissent compléter les infrastructures scolaires. Voilà pourquoi j'espère vivement que l'initiative parlementaire que nous avons déposée ensemble fera « école » dans le plein sens du terme en contribuant à multiplier l'exemple de Thoune dans beaucoup d'autres villes et communes !

Plusieurs raisons emportent ma conviction profonde que les structures d'accueil extrafamiliales pour les enfants, en particulier les écoles de jour, sont indispensables :

- La qualité de la formation s'améliore pour tous et toutes et l'égalité des chances s'en trouve renforcée.
- Les enfants bénéficient d'un accueil avant et après les horaires des classes. Des temps de loisir aménagés de manière appropriée stimulent le développement physique et intellectuel des enfants.
- Le fait de pouvoir accompagner les devoirs scolaires aide à mieux approfondir et à exercer ce qui a été vu en classe. En faisant bien leurs devoirs scolaires, les enfants augmentent leurs performances.
- Occuper ses loisirs de manière appropriée par des cours, des jeux et du sport stimule le développement physique et intellectuel des enfants.
- L'apprentissage des comportements sociaux et l'intégration des enfants ne parlant pas la langue du pays ou d'une autre nationalité sont vécus et assimilés au quotidien.
- Une bonne nourriture saine fait défaut dans bien des ménages. Les repas servis dans les écoles de jour ou les tables de midi répondent aux critères de la diététique pour une nourriture équilibrée. Il ne faut pas négliger le fait qu'une nourriture variée peut influencer le comportement général des enfants vis-à-vis de la nourriture, ce qui est bien utile compte tenu des problèmes actuels de surcharge pondérale.
- L'école de jour permet à chaque parent qui élève seul son ou ses enfants de les faire garder et d'exercer ainsi une activité professionnelle. De plus, cela permet à

toutes ces personnes de rester financièrement indépendantes et de ne pas devoir dépendre du soutien des services sociaux communaux.

- Les couples avec enfants sont de plus en plus contraints de s'y mettre à deux pour assurer un revenu familial décent (même dans la classe moyenne). Il y a belle lurette que les structures d'accueil extrafamiliales ne sont plus la revendication de ces couples « qui veulent les deux gagner » par simple plaisir de consommer plus et de se payer tous les luxes !
- Une école de jour augmente l'attractivité que peut exercer une commune sur le domicile des jeunes familles.

**Conférence de presse Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)
De meilleures chances de formation pour les enfants et la jeunesse, Berne,
19.9.2005**

Mise en place de structures de jour dans les écoles

par **Kathy Riklin**, conseillère nationale PDC/ZH – Seules les paroles prononcées
font foi!

Initiative parlementaire

Gestützt auf Artikel 160 Absatz 1 BV und auf Artikel 107 des Parlamentsgesetzes
reichte ich folgende Pa. Iv. ein:

Artikel 62 der Bundesverfassung ist durch folgenden Absatz 3 zu ergänzen:

3 (nouveau)

Les cantons veillent à ce qu'il y ait suffisamment de structures de jour dans les
écoles jusqu'à la fin du cycle obligatoire. Les structures de jour comprennent les
heures de cours obligatoires ainsi que les heures libres et la surveillance des enfants
à la cantine. Les offres de surveillance et de cantine sont facultatives. Les parents
peuvent être appelés à participer aux coûts

Explication

Au cours des 30 dernières années, les structures familiales et le comportement des
familles dans la société a grandement évolué. De nos jours, la plupart des parents
travaillent tous les deux. Le désir d'enfant dépasse le nombre réel des naissances.
2/3 des femmes avec des enfants de 0 à 6 ans ont un emploi. Une femme sur 4 avec
un enfant en dessous de 15 ans aimerait travailler plus. 1/3 des familles avec des
enfants en dessous de 15 ans font appel à des structures de surveillance
complémentaires.

La Suisse doit relever ce défi de société, à savoir, permettre aux jeunes familles de
coordonner leur travail avec leur vie de famille. Il est prouvé que l'activité
professionnelle des femmes plus que celle des hommes joue un grand rôle dans la
situation de la famille. La Suisse profiterait également du point de vue socio-
économique de l'activité professionnelle des femmes qui sont de ne jours aussi bien
formées que les hommes.

L'introduction de structures de jour dans les écoles obligatoires n'apporte pas
seulement des avantages dans le domaine de la politique familiale, mais aussi dans
le domaine de l'éducation et de la politique de la société.

L'introduction de structures de jour dans les écoles pose la base d'une formation
encore meilleure pour nos enfants dès le premier jour de leur scolarisation. Une
meilleure formation et une meilleure intégration facilitent l'accès au marché du travail,
réduisent la délinquance des jeunes et l'exclusion. A long terme, ce n'est pas que la
formation mais toute la société qui profite de ces progrès.

Les structures des écoles obligatoires doivent être adaptées aux nouveaux défis de
la société. Les structures de jour dans les écoles y contribuent de manière
importante. Sans structures de jour, un grand nombre d'enfants ne sont pas ou peu
surveillés pendant la semaine. Cette situation a des effets négatifs sur leurs
performances scolaires qui se répercutent par la suite sur leur scolarité et leur
formation.